La Journée Sportive

Le IIme Criterium Cycliste (AMATEURS) du Nord de la France

ORGANISÉ PAR LE « RÉVEIL DU NORD », SOUS LES RÈGLEMENTS DE LA F. C. C. N. — 7.000 FRANCS DE PRIX. — 8 JUIN 1924 230 KILOMÈTRES. — 1.500 FRANCS AU PREMIER

L'itinéraire

A LILLE. — Opérations du contrôle, avec remise des dossards, bureaux du RÉVEIL DU NORD, 186 bis, rue de Paris, Lille sous la direction de MM. Desplanque, Génicot, Vanstaveri, Six, Antrop et de la Commission Sportive du RÉVEIL DU NORD.

Le contrôle sera ouvert à 6 heures et fermé à 7 h. 30. On se rendra en cortège par la rue de Paris, Place Simon-Volant, Boulevard Papin, Boulevard des Ecoles, tourner à droite et de suite à gauche, rue de Douai, Porte de Douai, on traverse cinq passages à niveau : vers Ronchin (3 kil.) où le départ réel sera donné face chez Thibaut, siège du Cyclo Club de Ronchin et D'Hélin.

ENNETIÈRES, 7 k.l. — On se dirige vers Pont à Marcq 11 kil. La route est directe. Nous atteignons Faumont 18 kil. que nous traversons entièrement. Contrôle volant chez M. Delcourt, route Nationale. Râches (22 kil.) passage à niveau, puis on emprunte la route de Douai. On traverse un pont, puis nous passons quelques cents mètres plus loin sous un autre immédiatement suivi d'un passage a niveau le plus souvent fermé. La plus grande prudence est recommandée aux coureurs.

On traverse à nouveau un pont établi au dessus de la ligne de chemin de fer, on tourne à gauche pour pénétrer dans Douai 29 kil. 300.

Prendre la rue Morelle, Place Carnot, rue Saint-Jacques, rue de la Madeleine, Place d'Armes, contrôle volant sous la direction de M. Miniscloux, rédacteur au « Réveil du Nord », assisté de M. Henri Candas et des membres du Cyclo Club Douaisien.

On continue tout droit, rue de Paris, Place L'Hérillier, vers Cambrai.

DE DOUAI A CAMBRAI

La route est facile, nous reprenons le parcours de l'an dernier. Le Roquet 31 kil. 300, puis Cantin 36 kil. 300, Bugnicourt 39 kil 600. Nous obliquons à gauche vers Aubigny-au-Bac 42 kil. 800. Attention tournant dangereux. Le pont qui était en reconstitution l'an dernier, est rendu libre à la circulation.

Aubencheul 44 kil. 600. Sancourt 50 kil. 300. Avant Neuville St-Rémy, grande côte suivie d'une descente assez inclinée. Saint-Rémy 50 k. 600. On suit une ligne de tramways jusqu'au carrefour de l'octroi de Cambrai. On traverse successivement trois ponts. Attention à la traversée des lignes de tramways assez élevées du sol.

Cambrai, 51 kil. 700.

A CAMBRAI (Contrôle fixe)

On pénètre dans la ville par la porte de Selle et le Boulevard Faidherbe ; on passe devant l'Hôpital du même nom et l'on suit ensuite tout droit vers le Café des Sports où se tiendra le premier contrôle fixe avec ravitaillement sous la direction de M. Degrémont, rédacteur au « Réveil du Nord », assisté de M. Charlet, président du Cyclo Club de Cambrai, des membres du C.C.C. et des Sociétés locales.

On suit ensuite le boulevard de Berlaimont, boulevard de la Liberté, virer à gauche, face au Collège Notre Dame, rue de Rohain, tourner à gauche, route de St-Quentin, Rumilly, 57 k. 700.

Dans une descente assez forte, attention passage à niveau Masnières 57 k. 700 au lieu dit Le Pavé marqué I. C. 1406, se diriger carrément à gauche, direction Le Catelet.

Bantouzelle 59 k. 200, tourner brusquement à gauche Le Catelet 67 k. 700, plusieurs virages à angle droit. Prendre la route de Paris.

Les côtes se présentent. Bifurcation à droite. La route est excellente : Bellicourt 70 k. 200, village dévasté mais en voie de reconstitution.

Nous traversons quelques hameaux coupés de voies de chemin de fer à voie étroite, puis plusieurs passages à niveau. Les routes sont très larges, mais les tournants brusques.

Saint-Quentin 83 kil. 200.

A SAINT-QUENTIN

Venant de la route de Cambrai, nous traversons un passage à nlevau utilisé par le chemin de fer du Cambrésis. Rue de Cambrai, on tourne à droite boulevard Richelieu, place Longueville, tourner à gauche, rue d'Orléans, place Henri IV, tourner à gauche, rue Emile Zola qui conduit place de l'Hôtel de Ville, contrôle fixe avec ravitaillement Café du Théâtre tenu par M. Daniel Lafargue, Grand'Place, 37, sous la direction de M. Bardies, rédacteur au « Réveil de l'Aisne », assisté de MM. Vattin, Grisel, Gillet, Delpuech, de l'Union Sportive Ouvrière, de l'Olympique St-Quentinois, du Vélo Club St-Quentinois. On contournera la place de l'Hôtel de Ville, rue Croix Belle Porte, tourner à gauche, rue Raspail, suivre la ligne de tramways, tourner à gauche, rue des Etats généraux, tourner à droite rue du Cateau, tourner à droite rue de Lesdins.

DE SAINT-QUENTIN A BOHAIN

On traverse ensuite le village de Lesdins, 88 k. 900, la route est accidentée et necastrée entre deux collines. On traverse un passage à niveau non gardé. On passe sur un pont métallique, suivi d'une forte descente. On bifurque à droite, poteau marmié direction Bohain. Sur la droite, cimetière militaire très vaste. La route est agrémentée de nombreuses côtes, mais le sol est en excellent état.

Deux kilomètres avant Fresnoy-le-Grand, descente assez forte suivie d'une montée r de.

Fresnoy-le-Grand 97 k. 900, tourner de suite à droite, rue Gambetta puis à gauche rue du Cateau vers Bohain. On passe sous un pont de chemin de fer Ligne Bohain-St-Quentin.

A BOHAIN

Bohain 101 k. 900. On pénètre dans la ville par la rue de St-Quentin, rue St-Antoine, contrôle volant à l'entrée de cette rue sous la direction de M. Roy, rédacteur au « Réveil de l'Aisne », assisté des membres du Racing Club de Bohain. Traversez la Grand'Place, prendre la rue Fagard, rue de Busigny, la route est assez sinueuse.

Busigny, 106 k. 100, que nous traversons entièrement. Honnechy-Gare 109 k. 100, continuer tout droit direction Le Cateau, attention à la traversée du pont du canal.

LE CATEAU

Le Cateau 117 k. 100. On entre dans la ville par la route de Bohain, rue du Maréchal-Mortier rue du Marché aux Chevaux, rue de la Fontaine à gros Bouillons, contrôle volant au carrefour de la rue Chanzy, sous la direction de M. Avot, rédacteur au « Réveil du Nord », assisté du Sporting Club Catésien, tourner à gauche rue Chanzy, Place Verte, tourner à droite, rue Fontellaye-Déjardin, traverser le Pont de la Selle, chemin de Montay vers Solesmes.

Montay 119 k. 100. La route à suivre est relativement facile car de nombreux poteaux indicateurs la sillonne. Neuvilly 121 k. 300, nous atteignons Solesmes 124 k. 300.

A SOLESMES

On pénètre dans la ville par la rue de l'Abbaye. Le contrôle volant installé chez M. Réal rédacteur correspondant du « Réveil du Nord » assisté des membres de l'Union Sportive Solesmoise Grand'Place, rue de Selle, rue de Cambrai, direction St-Python 126 k. 300.

On traverse Haussy 129 k. 300, route présente un Z avec virages brusques. Montrecourt 131 k. 300. On traverse un carrefour Continuer tout droit vers Saulzoir 132 k. 300. Nous laissons le village légèrement à gauche et traversons un passage à niveau suivi d'une descente. Nous gagnons Haspres 136 kil. 300, puis Fleury 137 k. 400. Denain 144 k.

A DENAIN

On traverse l'Escaut, Pont de l'Enclos, puis on prend la rue Emile Zola tourner brusquement à gauche, rue de Villars, contrôle fixe avec ravitaillement, Hôtel du Commerce, sous la direction de M. Oscar Gordien rédacteur au « Réveil du Nord », assisté de M. Job, des présidents et des membres du Vélo Club de Denain, de Denain Athlétic Club, de l'U.S. de Denain, de la Société d'Education Physique.

Les concurrents après avoir signé prendront la rue de Paris, place Gambetta, rue de Maingoval, rue Thiers, avenue Jean Jaurès. Au théâtre municipal, tourner à gauche, rue de Villars, place de la Mairie, rue de Wavrechain, jusqu'au lieu dit Prise d'Eau, vers Rouvignies.

Haulchin 146 km. Puis on arrive à la pyramide d'Haulchin, tourner à gauche vers Dautignies 148 km. On longe la ligne de tramways directement vers la Sentinelle 155 km. A la Croix d'Anzin on oblique à droite vers Valenciennes 159 km.

A VALENCIENNES

On entre dans la ville par l'Avenue de Saint-Amand, boulevards Eissen et Pater, contrôle volant, place Cardon, Café Jacquin.

Sous la direction de M. Pierre Costa, rédacteur principal du « Réveil du Nord » avec le concours du Vélo-Sport Valenciennois, président M. Dayez, Boulevard Carpeaux, Esplanade, Place de la Gare, Croix d'Anzin, vers Bruay ; suivre la ligne de tramways Valenciennes-Condé-Bruay, 162 kilomètres 700. Escautpont, 166 k.200. Fresnes-sur-Escaut, 167 k. 800. Condé, 168 k. 800.

A CONDE

Nous avons rencontré notre ami Delcourt, conseiller général et maire de Condé, qui nous a déclaré que le nouveau pont, qui l'an dernier nous créa quelques ennuis serait livré à la circulation d'ici un mois ou deux du plus tard. Notre sympathique conseiller généra, fera tout le nécessaire pour que notre épreuve se dispute avec toute la régularité voulue et le passage du pont sera assuré. Forcément l'itinéraire subira quelques modifications dont les coureurs n'auront pas à se plaindre au contraire.

Dailleurs la traversée de la ville sera assurée par les membres des sociétés sportives condéennes qui comme l'an dernier répondront à l'appel de notre ami Delcourt.

Le contôle volant sera installé chez M. Rouzé, dépositaire du « Réveil du Nord » et sera dirigé par M. Gambien, secrétaire de mairie, un fervent sportif, assisté de plusieurs sportsmen, des présidents et membres des sociétés locales.

La traversée de Condé sera assurée, par la clique des clairons de la société municipale de gymnastique la police et par la compagnie des sapeurs-pompiers.

Contourner la place de la mairie et continuer directement vers Vieux-Condé 170 kilm. 800, où les opérations du contrôle volant installé au siège du Vélo Club Vieux-Condéen chez M. Mirissal, seront dirigés, par M. Gérard, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord » assisté des membres du Vélo-Club de Vieux-Condé et de l'Union Sportive. On se dirige vers Hergnies 173 kil. 300, prendre à gauche la route de Saint-Amand. Tourner à droite vers Odometz, 176 kil. 300, Notre-Dame-au-Bois, 177 kil. 300, Cubray 182 kil. 200.

On traverse en peu d'espace deux ponts assez étroits, Saint-Amand 185 kil.

A SAINT-AMAND

On pénètre dans Saint-Amand, par le pont de Condé, rue de Condé, place de l'Eglise, rue Thiers, contrôle volant, café Cartigny, sous la direction de M. Gillon, rédacteur-correspondant du « Réveil du Nord », assisté du Vélo Club Amandinois, président M. Fromont et de l'Olympique Amandinois, président M. Galland, le sportsman bien connu. Prendre la rue d'Orchies, Faubourg de Roubaix tout droit vers Lecelles, la rue des Fèves, Lecelles, 188 kil. Rumegies 193 kil. A la sortie de ce village, virage en S. On cotoie la frontière belge, puis on suit la ligne de tramways de Saint-Amand à Hellemmes Attention la route est maintes fois traversée par les rails du tram.

Plamard (faubourg) 196 kil. tout droit vers Mouchin 198 kil. 500. Attention virage en Z assez dangereux, on tourne à gauche vers Bachy, 199 kil. 300. Avant Bourghelles 203 kil. 300, forte montée suivi d'une brusque descente avec virages brusques. Cysoing 206 kil. 300, prendre la rue de Lille directement vers Bouvines 208 kil. 300. Sainghain-en-Mélantois 209 kil. 300 au Tilleul on abandonne la ligne de tramways pour tourner à droite à l'estaminet du Tilleul, facilement reconnaissable à l'arbre plus que centenaire posté devant le café prendre la route d'Ascq pour rejoindre la route nationale de Lille à Tournai, tourner à gauche puis à droite contrôle volant chez M. Noé Larten, qui cette année encore offrira une prime au premier coureur passant devant chez lui, et qui de plus s'est offert pour signaler la route avec le concours de la société cycliste d'Ascq.

Ascq 212 kil. 300 tourner de suite à droite vers Forest 216 kil. 100. Attention au passage à niveau de Forest, obliquer carrément à gauche, vers Hem 219 kil 100, contourner la place, continuer tout droit vers Hem-Bifur laisser de côté la ligne de tramways Lille-Lens vers Lannoy et descendre vers Hemponpont, virer brusquement à droite vers La Chapelle du Croquet, descendre vers l'ex vélodrome de Roubaix 223 kil. 100, nouveau boulevard Wasquehal 225 kil. 900, Marcq-en-Barœul (dépôt) 228 kil. 300, Lille, octroi, arrivée, 231 kil. 300.

Le règlement

Nous publions aujourd'hui, le règlement du IIe Critérium Cycliste Amateurs du Nord de la France, organisé le 8 juin prochain par le « Réveil du Nord » sous les règlements de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord.

REGLEMENT OFFICIEL DE L'EPREUVE

ARTICLE 1er. — Le Journal « Le Réveil du Nord » organise le 8 juin 1924, sous les règlements de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord, une grande épreuve, intitulée IIe Critérium Cycliste du Nord de la France, sur un parcours de 225 kilomètres environ.

L'ITINERAIRE

ART. 2.— Premier départ rue de Paris « Réveil du Nord », rue de Paris, Boulevard des Ecoles, rue de Douai Porte de Douai, Ronchin. Deuxième départ : Pont-à-Marcq, Faumont, Raches, Douai, Cambrai, Saint-Quentin, Bohain, Le Cateau, Solesmes, Denain, Condé, Vieux-Condé, Valenciennes, Saint-Amand, Cysoing, Ascq, Forest, Hem, Croix, Wasquehal, Marcq-en-Barœul, La Madeleine, Lille, arrivée Octroi de Lille.

ART. 3. — La course est ouverte à tous coureurs membres d'un Club affilié à F.C.C.N. et à tous les coureurs individuels, munis d'une carte de la Fédération. Les coureurs sont tenus, de présenter leur carte de Fédération en retirant leur dossard, ou à tout autre moment, sur la demande des organisateurs.

LES PRIX

ART. 4. — 1er prix, 1.500 francs ; 2e, 800 fr. ; 3e, 600 fr. ; 4e 500 fr. ; 5e, 450 fr. ; 6e, 400 fr. ; 7e, 300 fr. ; 8e, 200 fr. ; 9e, 175 fr. ; 10e, 150 fr. ; 11e, 125 fr. ; 12e, 100 fr. ; 13e, 100 fr. ; 14e, 75 fr. ; 15e, 75 fr. ; 16e, 50 fr. ; 17e, 50 fr. ; 18e, 50 fr. ; 19e, 50 fr. ; 20e, 50 fr. ; 21e, 25 fr. ; 22e, 25 fr. ; 23e, 25 fr. ; 24e, 25 fr. ; 25e, 25 fr. ; 26e ; 15 fr. ; 27e, 15 fr. ; 28e, 15 fr. ; 29e, 15 fr. ; 30e, 15 fr. etc.

Cette liste est loin d'être complète, car nous devrons y intercaler, de nombreux prix, que de toutes parts on nous a promis et que la Commission Sportive du « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris, distribuera suivant leur valeur et le désir des donateurs.

LES ENTRAINEURS SERONT INTERDITS

ART. 5. — L'épreuve se courra sans entraineur d'aucune sorte. Les changements de machines sont formellement interdits et les soigneurs ne seront autorisé que dans les contrôles fixes et volants. Les suiveurs en course sont interdits.

Tout coureur, mettant, hors de course, un concurrent en provoquant un accident, sera passible de disqualification.

LE CRITERIUM SE DISPUTERA SUR DES MACHINES PLOMBEES

ART. 6. — L'épreuve se fera sur machine plombée. Seuls seront autorisés dans les contrôles fixes et volants, et ce par suite de hors de service, les changements de roues et autres pièces à la condition que celles-ci aient été placées au préalable dans les dits contrôles.

Tout constructeur transportant à bord d'une voiture suiveur des roues ou toutes autres pièces de rechange exposera ses coureurs à des pénalités, pouvant aller jusqu'à la disqualification. Le coureur qui ne sera pas muni avant le départ ou dans les contrôles de boyaux de rechange dont il pourrait avoir besoin ne pourra pas en recevoir entre les contrôles.

Il est entendu qu'un coureur, portant avec lui deux boyaux de rechange, ayant crevé trois fois pourra recevoir des boyaux, de n'importe qui, mais en présence d'un commissaire officiel de l'épreuve, à condition toutefois que le coureur remette au commissaire les boyaux indispensables.

Un coureur brisant une roue entre deux contrôles pourra la changer, à condition de justifier ensuite qu'il a, ou acheté la nouvelle roue de ses deniers, ou emprunté celle-ci à un cycliste de rencontre, c'est-à-dire à une personne ne tombant pas sous le coup des articles 8 et 9.

Le plombage des machines se fera les 6 et 7 juin, aux heures que les organisateurs feront connaître par la voie du journal, dans la huitaine précédant l'épreuve.

Les bicyclettes de tous types seront admises, à la condition qu'elles soient uniquement mues par la force musculaire.

En raison de la longueur de l'épreuve, des difficultés de la route, les machines pourront être munies d'une roue libre. Chaque coureur sera tenu d'avoir un signal avertisseur et un frein à sa bicyclette.

POUR LES SUIVEURS

Pour les suiveurs de toutes sortes, l'article du règlement est très sévère. Trop souvent les suiveurs bénévoles sont cause d'accidents parfois assez graves. Par les dispositions prises et qui seront appliquées, le Comité de la course a cherché à les éviter le plus possible.

ART. 7. — Aucune voiture touchant de près ou de loin à une maison de bicyclettes ne sera tolérée sur la route. Aucun motocycliste, appartenant à une marque de cycles, ne sera toléré également.

Seront seules admises, à titre officiel, les voitures des constructeurs qui auront été déclarées au « Réveil du Nord », 186 bis, rue de Paris avant le 5 juin, à 20 heures.

Ces voitures le jour de la course devront prendre à bord, un membre de la commission sportive du « Réveil du Nord », ou de la F.C.N. Elles recevront, un fanion du « Réveil du Nord » et devront se borner strictement à suivre la course. Leurs occupants ne devront en cours de route avoir rapport avec un coureur quelconque.

Tout aide, toute indication, voir tout encouragement reçu par un coureur d'une personne à bord d'une voiture officielle, vaudrait à ce coureur, la première fois une pénalisation de cinq places, la seconde fois une pénalisation de dix places, la troisième fois disqualification.

En ce qui concerne les voitures et motocyclistes étrangers à la course, c'est-à-dire, n'ayant aucun caractère officiel, le Comité l'organisation se réserve le droit, dans le cas où le règlement serait violé, de pénaliser, la première fois de dix places, la deuxième fois de vingt places, la troisième fois de disqualifier les coureurs fautifs.

ART. 8. — Il est également interdit de se faire suivre ou soigner en cours de route. Toute infraction à cette disposition entraînera, soit une pénalisation pouvant varier de cinq à vingt places, soit la disqualification, suivant la gravité du cas.

ART. 9. — Par l'interdiction de tout soigneur ou suiveur, il faut entendre, l'interdiction de tout service organisé préalablement, soit par le coureur lui-même, soit par la maison de cycles ou de pneumatiques dont il monte la marque, soit par un agent de cette marque, ou un ami. Est considéré comme soins et du fait passible d'une pénalisation de cinq à vingt places ou de la disqualification suivant la gravité du cas, l'aide ou les soins reçus par ce coureur d'une personne quelconque.

ART. 10. — Tout coureur surpris se faisant entraîner sera pénalisé ou disqualifié, suivant la gravité du cas.

ART. 11. — Le prêt de machines entre coureurs disputant la course est interdit. Il est considéré comme fraude.

ART. 12. — Les coureurs pourront échanger entre eux des victuailles, mais il leur sera formellement défendu à l'arrivée de se donner la main afin de finir « dead heat » pour se partager le prix. Chacun sera tenu de disputer sa chance d'un bout à l'autre de l'épreuve

Tout coureur enfreignant à cet article sera passible d'une amende fixée par la commission de discipline de la Fédération.

ART. 13. — Les suiveurs autorisés en automobile auront le droit d'emporter des provisions pour ravitailler ou soigner les coureurs, mais seulement dans les contrôles fixes ou volants et en présence de l'officiel qui s'y trouve. Les voitures de constructeurs devront toujours, si elles s'arrêtent devant les contrôles, rester à cent mètres environ du contrôle de façon à ne pas gêner les opérations des contrôleurs ; elles ne devront pas non plus gêner en course les opérations des officiels en automobile qui évolueront de la tête à la queue du peloton. Les constructeurs devront chaque fois se ranger pour leur laisser le passage libre. Les voitures des officiels seront munies de deux fanions.

LES CONTROLES DE DEPART

ART. 14. — Le contrôle de départ sera installé le 8 juin, à 6 heures, dans le hall du REVEIL DU NORD, rue de Paris, à 7 h. 30. Le contrôle de départ sera fermé. Les coureurs n'ayant pas donné leur signature sur la feuille de départ n'auront pas le dossard et de ce fait ne pourront prendre part à l'épreuve.

A 7 h. 45, les coureurs se dirigeront en colonne par la rue de Paris, Place Simon-Volant, Boulevard des Ecoles, rue de Douai, porte de Douai, vers Ronchin, où le départ réel sera donné à 8 heures chez Thibaut et d'Hélin.

ART. 15. — La course aura lieu par n'importe quel temps.

ART. 16. — Chaque contrôle fixe ou volant sera dirigé par un chef contrôleur, auquel sera adjoint un sous-chef contrôleur chronométreur, deux secrétaires et plusieurs contrôleurs, suivant l'importance du contrôle. Les chefs de contrôle devront s'adjoindre des pilotes afin de guider les coureurs dans la ville. Ils sont également tenus à envoyer sur la route plusieurs contrôleurs secrets, afin d'empêcher toute fraude des concurrents.

Chaque chef de contrôle devra fournir dans les 24 heures qui suivront la course un rapport au commissaire général, lequel fera procéder ensuite à l'homologation de l'épreuve. La distribution des prix ne pourra avoir lieu avant que cette dernière opération soit terminée complètement. Un avis sera à cet effet, publié dans le journal, afin de prévenir les intéressés. Tout coureur fédéré ne tenant pas son engagement, verrait son prix diminuer de moitié.

ART. 17. — Les arrivées seront jugées par des membres de la Commission Sportive du REVEIL DU NORD.

ART. 18. — Les commissaires sportifs et contrôleurs ne pourront pénaliser directement, ni disqualifier un coureur. Ils devront faire un rapport avec les sanctions qu'ils proposent, pour tel ou tel coureur pris en faute pour eux.

ART. 19. — Le président de la F.C.C.N. et un membre de la Commission Sportive du REVEIL DU NORD seront juges arbitres de l'épreuve.

ART. 20. — Les décisions prises par les juges arbitres seront formelles et sans appels. Ils auront pleins pouvoirs pour faire neutraliser, s'ils en jugent la nécessité, un contrôle à un certain parcours de l'épreuve et même de modifier le présent règlement, en avertissant toutefois les coureurs en temps utile. Les juges arbitres et le commissaire générale auront seuls le droit de disqualifier sur le champ un coureur. Tous les commissaires et contrôleurs devront être nommés par la commissinon sportive de la Fédération. Le juge à l'arrivée pourra soumettre au Comité d'organisation le déclassement d'une ou plusieurs places à tout coureur reconnu coupable d'avoir gêné au sprint final un ou plusieurs concurrents.

ART. 21. — Les réclamations des coureurs devront être adressées par lettre le jour même ou le lendemain au plus tard de la course au commissaire général. Chaque réclamation devra être accompagnée d'un droit de 10 francs remboursable au coureur, si la réclamation est reconnue fondée. Avant de prendre une décision, le commissaire général pourra faire juger le cas qui lui est soumis par la Commission sportive.

ART. 22. — Tous les officiels, commissaires, contrôleurs, pilotes devront être munis d'un brassard distinctif.

L'ORGANISATION

ART. 23. — Les sociétés sportives régionales désirant prêter leur concours pour l'organisation des contrôles et le service de pilote, sont priés d'en aviser le commissaire général avant le 4 juin.

ART. 24. — La fermeture des contrôles se fera trois heures après le passage du premier coureur dans la seconde centaine de kilomètres (101 à 200 k.) et quatre heures après pour le reste du parcours.

Le commissaire général a le droit de prolonger l'heure de clôture du contrôle final et de faire fonctionner à l'arrivée jusque minuit, un contrôle de nuit pour les derniers coureurs.

ART. 26. — Les coureurs devront solder tous leurs frais en cours de route, les organisateurs ne reconnaissant aucune dette qu'ils pourraient contracter.

ART. 27. — La plus grande prudence est recommandée aux coureurs dans la traversée des localités. Ils sont tenus, dans la traversée des villes et communes, de se conformer aux arrêtés municipaux.

Les organisateurs ne prendront la responsabilité d'aucun accident, de quelque nature qu'il soit et pour quelque cause que ce soit. Les coureurs qui ne seront pas majeurs devront joindre à leur engagement l'autorisation de leurs parents.

LES ENGAGEMENTS

ART. 28. — Les engagements seront clos irvérocablement le jeudi 5 juin, à minuit. L'ordre d'inscription sera celui du départ. **Droit d'inscription 4 francs dossard compris.**

ART. 29. — Ordre de pénalisation : 1. avertissement ; 2. l'amende variant entre 10, 20 et 50 fr. à retenir sur le prix du coureur ; 3. le déclassement de 5, 10 ou 20 places ; 4. la disqualification.

ART. 30. — Dans les contrôles volants, les coureurs ralentiront et seront pointés. Ils sont tenus de crier les numéros. Dans les contrôles fixes, ils s'arrêteront et devront signer lisiblement.

ART. 31. — Les engagements seront reçus au REVEIL DU NORD, 186 bis, rue de Paris, Lille, à partir du 12 Mai tous les jours depuis 8 h., jusque 20 heures.

Prière en s'inscrivant, d'indiquer les performances antérieures. Les engagements pourront être remis par un tiers ou envoyés par lettre.

Ils devront éter présentés par écrit et rédigés comme suit :

Je soussigné ——— né le ———
à ——— habitant à ———
rue ——— N° ——— depuis ———
m'engage dans le IIe Critérium Cycliste Amateurs du Nord de la France, course de 225 kilomètres, le 8 juin 1924 et je joins à mon engagement la somme de 4 francs. Je reconnais avoir pris connaissance du réglement et en accepte sans restriction aucune les termes. J'accepte d'avance les modifications qui pourraient y être apportées pour les besoins de la bonne organisation.

SIGNATURE

L'engagement des teams entiers ne sera accepté que si le manager qui apporte les engagements a établi autant de fiches qu'il engage de coureurs.

Les concurrents, le jour de la course, devront se munir de leur carte de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord.

ART. 32. — Le fait d'être engagé dans l'épreuve implique pour les concurrents, qu'ils ont pris connaissance du présent réglement et qu'ils l'acceptent dans son entier.

ART. 33. — Un diplôme spécial sera remis à tous les coureurs terminant la course en moins de 13 heures, c'est-à-dire à tous ceux qui se présenteront au contrôle d'arrivée avant 21 heures.

AUX CONSTRUCTEURS ET SUIVEURS AUTOMOBILISTES

Il a été décidé que le nombre des voitures-automobiles suivant l'épreuve, serait fixé à vingt. Ceci pour éviter l'encombrement de la route. On se rappelle que l'an dernier, plus de trente voitures automobiles, sans compter les nombreux motocyclistes, suivirent notre épreuve. Le Comité d'organisation a pris là une sage récision.

Les inscriptions seront reçues en nos bureaux, 186 bis, rue de Paris, Lille, le jour de l'ouverture des engagements.

CYCLISME

LE GRAND-PRIX D'HAUBOURDIN

Superbe victoire de René PLACE sur bicyclette RYSSEL-WOLBER

Le Grand Prix d'Haubourdin, organisé hier par le Cyclo-Club d'Haubourdin chez M. Léon Lemahieu, rue Sadi-Carnot, a remporté un gros succès.

Plus de 80 coureurs prirent le départ qui leur fut donné à 15 h. 25. Grâce à l'amabilité de MM. Destriez, le fabricant bien connu des Pneus Calidior et de Génicot, nous prenons place à bord d'une voiture.

Dès le signal du départ, plusieurs pelotons se forment. Voici les premières crevaisons. Sur le parcours l'allure est vive et un groupe de 25 coureurs se présente au contrôle de Béthune, à 16 h. 30.

Pottier mène. Nous assistons à de violents démarrages. Les auteurs Demoor, Hoffman, Lepoutre en sont pour leurs frais, mais peu à peu la dislocation s'accomplit. A La Bassée sept coureurs sont encore ensemble. Pottier crève et ne rejoindra plus, malgré un bon retour.

A l'arrivée, se pressait une foule, difficilement contenue par le service d'ordre. A 15 h. 50 débouche un groupe de cinq concurrents. En un superbe sprint, René Place, le crack de **RYSSEL**, s'assure la victoire.

Les arrivées étaient jugées par MM. Dannequin, Cossaut, Duburcq.

Voici les résultats : 1er, René Place, sur **bicyclette RYSSEL-WOLBER** ; 2e, Demoor, à une longueur, sur **bicyclette GENICOT-CALIDIOR** ; 3e, Marcel Degand, sur **bicyclette ANTROP-CALIDIOR** ; 4e, Hoffmann, sur **bicyclette GENICOT-CALIDIOR** ; 5e, Jean Lepoutre, sur **bicyclette DEVAUX-CALIDIOR** ; 6e, Marcel Pottier sur **bicyclette GENICOT-CALIDIOR** ; 7e, Matton, sur **bicyclette WALTOR** ; 8e, SONNAERT, sur **bicyclette DULEIOR** ; 9e, Waroquier, sur **bicyclette RYSSEL-WOLBER** 10e, Lemahieu, sur **bicyclette LEMAHIEU** ; 11e, J. Delhelle, sur **bicyclette DULEIOR** ; 12e, Pante, sur **bicyclette LA NORDISTE** ; et Vambrugge, sur **bicyclette RYSSEL** ; 13e, Defèvre ; 14e, Lapaune ; 15e, Carpentier ; 16e, Casier ; 17e, René Verhaeghe ; 18e, Willems ; 19e, Cyrille Jacques, etc...

Les Bicyclettes GENICOT-CALIDIOR confirment, une fois de plus, leurs qualités. Trois coureurs classés dans les six premiers.

Les Bicyclettes GENICOT-CALIDIOR sont en vente, 86, rue du Faubourg-de-Roubaix, à Lille.

LE GRAND PRIX DE LILLE

Le Cyclo-Club Saint-Maurice, organise pour le 1er juin prochain, le Grand Prix de Lille, sur l'itinéraire suivant : Lille-Tourcoing-Roubaix-Lille (trois fois) soit environ 90 kilomètres. Cette épreuve est dotée de 700 francs de prix dont 100 francs au premier. Les engagements sont reçus chez M. Fernand Génicot, 86, rue du Faubourg de Roubaix, Lille. Le Grand Prix de Lille est exclusivement réservé aux membres de la F.C.C.N. Le départ sera donné à 14 h. 30.

LE CIRCUIT DE BONDUES

Un beau succès RYSSEL-WOLBER

Hier s'est disputé le Circuit de Bondues sur une distance d'environ 75 kilomètres. Cette épreuve obtint le succès qu'elle méritait. Après une lutte acharnée la victoire est revenue à Gorges Voët, **sur bicyclette RYSSEL-WOLBER.**

Le Trophée du "Petit Journal"

L'éliminatoire du Nord du trophée du « Petit Journal » s'est disputée hier, sur le parcours suivant : Lille, Hénin-Liétard, Arras, Lens, Béthune, Bruay-les-Mines, Lillers, Merville, Armentières, Lille.

Les opérations du départ s'effectuèrent chez M. Henri Boyer 5, rue d'Artois, Lille, devant nombreux public.

Vers 9 heures 45 en bon ordre, les coureurs se rangèrent, on procéda à l'appel, puis le signal du départ officieux fut donné. Dans les voitures officielles nous avons remarqué MM. Astier et P. Audebert du « Petit Journal », Deborter, délégué de l'U. V. F., Deruyter, Beyer, de l'U. V. F. etc., notre confrère Michel Labouré.

Le départ officiel fut donné au passage à niveau de la porte d'Arras, à 10 heures précises, 29 concurrents sur les 41 inscrits. Dès le début, Lengagne et Bar emmène le peloton à vive allure. Déjà plusieurs groupes se forment, la lutte s'annonce ardente. Plusieurs lachâges se produisent à Lillers, Preuss même.

Le retour s'effectue sans incidents notables.

Les arrivées furent jugées au Pavillon Bleu à Lambersart.

1er, Jean Preuss, de Vieux-Condé ; 2e, Caroul, à une longueur ; 3e, Lengagne, sur **bicyclette LA NORDISTE** ; 4e, Alexandre Marcel, sur **bicyclette DENEVE-DULEIOR** ; 5e, Lebrun ; 6e, Robert Clauss, sur **bicyclette DENEVE-DULEIOR** ; 7e, Bar, sur **bicyclette Henri BOYER** ; 8e, Dangaln ; 9e, Legrand ; 10e, Semave ; 11e, Moraud, sur **bicyclette AUTOMOTO** ; 12e, Dumoulin ; 13e, Poucaut ; 14e, Bondue.

Les Bicyclettes DENEVE-DULEIOR sont en vente 107, rue du Marais, à Lomme.

Le jeune Bar doit ses récents succès (il a encore terminé dimanche dernier 1er au Circuit de Seclin), grâce à sa bicyclette Henri BOYER, bleu-queue de billard blanche. En vente : 5, rue d'Artois, Lille.

LE CIRCUIT DE L'U.V. DE MOULINS-LILLE

L'Union Vélocipédique Moulinoise organise pour le 9 juin, sous les règlements de l'U.V.F. une épreuve de 50 kilomètres, sur le parcours suivant : Lille-Wattignies-Seclin-Camphin-Seclin-Pont-à-Marq-Emmetières, Ronchin-Porte de Douai-Boulevard d'Alsace, rue de Thumesnil, arrivée rue Auguste Bonte.

Plus de 300 francs de prix sont affectés à cette course : au 1er, 70 fr. ; puis 55, 45, 35, 25, 20, etc....

Les engagements sont reçus dès maintenant, au siège, 56, rue de Thumesnil, Lille, ajoutons que seuls pourront y participer les licenciés de l'U.V.F. de quatrième catégorie et débutants.

LES SUCCES DU VELO CLUB CROISIEN

Course Denain-Cambrai : 1er Jérome Declercq. Grand Prix Binand à Roye : 2e Charles Caroul, Lille-Lens et retour : 7e Lucien François, 10e Julien Lemang.

Critérium cycliste du « Réveil du Nord » : 18e Jean Preuss, 23e Paul Maertens, Armand Verstraete.

Vendredi 30 mai à 19 heures 30, assemblée générale, amende aux absents.

LE GRAND PRIX DE CAUDRY

Hier s'est couru à Caudry, le Grand Prix Cycliste de la ville, réservé aux jeunes coureurs de la région. Le départ fut donné place de l'Hôtel de Ville, à 14 h. 40 à 44 coureurs.

Une foule nombreuse était échelonnée sur tout le parcours de 20 kilomètres que les coureurs devaient accomplir trois fois. La municipalité Caudréslenne avait fait poser des barrières sur la place, où se trouvait la ligne d'arrivée et la police sous les ordres du sous-brigadier Lesage assurait le service d'ordre. Les contrôles étaient assurés par les membres du Star Club Caudrésien et de la Société de gymnastique l' « Active ».

La course s'est déroulée sans accident grâce à la bonne organisation. En voici le classement : 1er Maurice Fontaine de Cambrai, en 1 h. 53, 2e Robert Liéveau, de Wallincourt ; 3e Georges Dulieu, de Ligny-en-Cambrésis ; 4e Albert Prossy, de Le Cateau ; 5e Alfred Vanesse de Beauvois ; 6e Marcel Denimal de Caudry ; 7e Jules Lefebvre, de Cambrai ; 8e Léon Caron, de Troisvilles ; 9e Maurice Lemaire, de Caudry ; 10e Hermil Destombes de Polx-du-Nord ; 11e Joseph Lepers ; 12e Joseph Piérard ; 13e Georges Bautrot ; 14e Thibaut Méaux ; 15e Léo Culsinier ; 16e Odain ; 17e Carpentier ; 18e Jean Basquin ; 19e Henri Warlinge ; 20e Jules Lefebvre ; 21e Bayard ; 22e Modeste Piezza.

Une course de vétérans sur un tour de circuit soit 20 kilomètres avait précédé cette épreuve. Au départ, sept coureurs qui se sont classés comme suit :

1er Bartolet René, en 38 minutes sur bicyclette DILECTA ; 2e Jacquemin ; 3e Pierre Plet ; 4e Demeyer ; 5e Fouke ; 6e Bautrot.

Ces deux épreuves organisées par M. Bautrot-Dubreucq ont obtenu le succès qu'elles méritaient.

LE TOUR D'ITALIE

Fiume, 29. — La 10e étape du Tour d'Italie cycliste disputée hier sur Bologne-Fiume (410 kilomètres) a été gagnée par un coureur peu connu, Lazzeretti, en 17 h. 30, devant